



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

France urbaine est l'**association nationale transpartisane** des grandes villes, métropoles, communautés et agglomérations urbaines, au **service de l'Alliance des territoires.**

Créée en 2016, France urbaine compte **108 adhérents** et représente plus de **2 000 communes**, de toutes tailles, dans lesquelles résident près **de 30 millions de Françaises** et Français.

France urbaine porte une vision **politique et technique** au service de ses adhérents et des citoyens en engageant **un dialogue permanent** avec l'ensemble des acteurs de la société (local, national, européen et international). L'association **éclaire la décision publique** sur les principaux sujets qui concernent les territoires urbains et la décentralisation.

22-28 rue Joubert, 75009 Paris
Tél. : 01 44 39 34 56
franceurbaine.org

Sommaire

EDITO	P.3
2024 EN CHIFFRES	P.4
FRANCE URBAINE EN ACTIONS	
NOUVELLES ECONOMIES	
Enseignement supérieur et recherche	P.7
Économie circulaire, Economie sociale et solidaire	P.8
Numérique et innovation	P.9
Économie des territoires	P.10
Tourisme	P.11
Achats et commande publique	P.12
VILLE DURABLE	
Transition écologique.	P.14
Aménagement urbain, logement et habitat indigne	P.15
Politique de la ville	P.16
Transports et mobilités	P.16
Stratégies alimentaires territoriales	P.17
International	P.17
Europe	P.18
RESSOURCES	
Finances et fiscalité	P.20
Fonction publique territoriale	P.21
Organisation institutionnelle	P.21
Alliance des territoires	P.22
VIVRE ENSEMBLE	P.24
Culture	P.24
Sport	P.24
Solidarités et cohésion sociale	P.25
Éducation, petite enfance, jeunesse	P.25
Santé	P.26
Cohésion sociale	P.26
Sécurité et prévention	P.27
LA VIE DU RESEAU	P.29
7èmes Journées Nationales de France urbaine	P.30
Relations avec le Parlement	P.36
La gouvernance	P.37
Les commissions	P.38
Les combats médiatisés	P.40
Des outils au service des adhérents / une équipe	P.41
Les partenaires institutionnels	P.41
Glossaire	P.43

3 questions

à **Johanna Rolland, présidente de France urbaine, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole**



Que retenir de l'année 2024 sur le plan politique ?

Johanna Rolland : 2024 a été une année singulière au plan national, entre dissolution de l'Assemblée Nationale, changements de gouvernements, une année aussi marquée par les crises internationales et par l'accroissement de la crise climatique.

Dans ce contexte, les grandes villes et agglomérations sont restées des points de stabilité et de repère. Je rappelle sans cesse que les grandes villes, métropoles et agglomérations rassemblent 2/3 des ménages en situation de pauvreté et émettent 2/3 des gaz à effet de serre. Nos collectivités sont donc restées mobilisées afin de conforter leurs services publics de proximité qui garantissent une part de la cohésion nationale, agir en faveur de la transition écologique.

“Pour retisser la confiance, nous appelons à une nouvelle méthode de dialogue entre l'État et les collectivités locales.”

Comment France urbaine s'est-elle illustrée cette année ?

Johanna Rolland : Notre force, qui vient de notre capacité à travailler ensemble dans notre diversité, de façon transpartisane. Nous savons nous rassembler au service, non pas seulement des métropoles et des grandes villes et agglomérations que nous représentons, mais au service de tout le pays. France urbaine regroupe 50% de communes dites rurales. Pour les mobilités du quotidien sur les bassins de vie, qui sont une réponse à l'urgence climatique, France urbaine s'est mobilisée pour que se concrétise la mise en œuvre des SERm, enjeu majeur d'Alliance des territoires. Nous

continuons à faire des propositions innovantes comme cette proposition que les grandes collectivités urbaines deviennent des Autorités organisatrices de la transition écologique et solidaire (AOTES), nous avons collectivement porté nos propositions sur la sécurité, que ce soit dans le cadre du débat parlementaire sur l'examen de la proposition de loi pour lutter contre le narcotrafic, ou dans la perspective du Beauvau des polices municipales. Nous avons aussi obtenu des avancées concrètes sur certains sujets comme la régulation de meublé de tourisme.

2025 : quel cap à donner à l'action des territoires urbains ?

Johanna Rolland : Poursuivre notre mobilisation sur des enjeux prioritaires que sont entre autres, la santé, le logement, la politique de la ville, la transition écologique où les mobilités avec la demande du déplafonnement du Versement mobilité que nous reformulerons lors de la Conférence nationale de financement des transports publics. Nous connaissons la situation financière du pays et les enjeux. Nous abordons donc la préparation du PLF 2026 dans un esprit de responsabilité.

Mais nous rappelons aussi que nos collectivités ne sont pas responsables de la dette nationale. Ce que nous demandons au gouvernement pour la préparation du PLF 2026, c'est d'abord une nouvelle méthode de dialogue fondée sur un diagnostic partagé, qui intègre l'enjeu de la prévisibilité pluriannuelle des recettes pour donner aux collectivités visibilité et stabilité financière. C'est à cette condition que pourra être retissée la confiance entre l'Etat et les collectivités locales vitales pour notre démocratie.

2024 en chiffres

108

membres

2 264

communes représentées

38 791 millions

d'habitants et d'habitantes

21

métropoles

13

communautés urbaines

16

communautés d'agglomération

51

grandes villes

5

établissements publics territoriaux

1

Bureau exécutif qui se réunit tous les 15 jours

1

Bureau qui se réunit chaque mois, composé de 18 élus

1

Conseil d'administration, composé de tous les maires et présidents membres

20

commissions thématiques

21

groupes de travail

6

groupes projets

22

collaborateurs

4

pôles de travail :
Nouvelles économies
Ville durable
Ressources
Vivre ensemble

Nos valeurs

AUTONOMIE

France urbaine s'engage au quotidien pour d'avantage de décentralisation et de déconcentration pour que les territoires urbains et leurs élus aient les moyens d'agir, au plus près des citoyens et de leurs besoins.

COHÉSION

France urbaine oeuvre dans une logique transpartisane et de solidarité, en réunissant toutes les forces de ses membres pour faire émerger des initiatives et des idées communes.

DIALOGUE

France urbaine promeut un dialogue équilibré entre l'État et ses membres, au service de l'autonomie financière et fiscale.

RESPONSABILITÉ

France urbaine prône l'affirmation et la consolidation des responsabilités des élus locaux dans le cadre des compétences qui leur ont été transférées par la loi.

FRANCE URBAINE EN ACTIONS



FRANCE
URBAINE

MÉTROPOLES, AGGLOS
ET GRANDES VILLES



1. NOUVELLES ÉCONOMIES

Élus référents

La thématique de l'enseignement supérieur et recherche (ESP) est appréhendée dans le cadre des travaux de la commission "Économie des territoires"

Pour un accueil maîtrisé et concerté dans les territoires



Face à la croissance rapide de l'enseignement supérieur privé (ESP), France urbaine s'est pleinement mobilisée en 2024 pour alerter sur ses impacts territoriaux et promouvoir une régulation plus claire et concertée. Trois séminaires coorganisés avec les partenaires nationaux ont réuni près de 200 participants,

élus et techniciens, confrontés à cette mutation du paysage universitaire. L'ESP représente aujourd'hui 25 % des effectifs étudiants en France, avec une dynamique essentiellement portée par le secteur privé lucratif et un fort appui sur le développement de l'apprentissage. Si certains

territoires réussissent à anticiper ces implantations, d'autres les subissent, avec des conséquences concrètes sur les besoins en équipements publics (logement, transports, santé, culture, restauration...) et une pression nouvelle sur les services à la population étudiante.

Des inquiétudes partagées sur les effets sociaux et territoriaux

Les collectivités alertent sur un cadre concurrentiel déséquilibré : diversité des statuts, opacité des diplômes, intensité marketing des campagnes de communication... autant d'éléments qui fragilisent les publics les plus éloignés de l'information. La capacité des collectivités à accompagner ou encadrer ces dynamiques reste inégale, notamment face aux grandes structures privées disposant de stratégies foncières et immobilières puissantes, souvent incompatibles

avec le rythme de l'action publique locale. De nombreuses villes ont souligné le désengagement progressif de l'État dans l'aménagement universitaire, laissant aux acteurs publics les filières les plus coûteuses (notamment industrielles), tandis que l'ESP se concentre sur des formations tertiaires, plus facilement rentabilisables. Les élus se disent également inquiets des signaux d'un éventuel recul des aides à l'apprentissage, pourtant devenues structurantes dans l'offre locale.

Vers une régulation renforcée, au service d'un accueil concerté

France urbaine et ses partenaires appellent à éviter les clivages artificiels entre privé lucratif et non lucratif, entre offre professionnalisante et offre académique. Le risque de marchandisation croissante de l'enseignement supérieur ne doit

pas occulter l'exigence de qualité, de transparence et d'ancrage territorial. Les collectivités affirment avoir toute légitimité pour être associées à l'encadrement de cette dynamique, dans le cadre d'une compétence enseignement supérieur en consolidation.

Plusieurs propositions ont été formulées :

- **Création d'un dispositif de labellisation national des formations privées, lisible et exhaustif ;**
- **Intégration de ces formations labellisées dans Parcoursup, pour garantir leur visibilité et leur encadrement ;**
- **Renforcement des contrôles de l'État, y compris sur les pratiques commerciales et le respect des codes de l'éducation et du commerce ;**
- **Mise en place d'un observatoire national des établissements et formations, incluant qualité, labels, financement, publics accueillis et aides publiques mobilisables ;**
- **Suivi des conditions de vie des étudiants de l'ESP, notamment en matière de logement, santé, mobilité et accès aux services publics locaux.**

Les collectivités sont également invitées à inclure l'ESP dans leurs outils de stratégie et de prospective, à contractualiser avec les établissements pour renforcer leur ancrage urbain et social, et à conditionner les aides publiques (dans le respect du droit européen) à des engagements précis et évaluables.

Une mobilisation partagée et un agenda à poursuivre

France urbaine a contribué tout au long de l'année à sensibiliser ses adhérents sur ces enjeux et à porter des propositions concrètes auprès du Gouvernement et du Parlement, notamment dans le cadre de la mission d'information sur le développement de l'ESP.

L'association continuera de suivre activement les travaux à venir sur la labellisation et l'encadrement du secteur, avec un objectif clair : garantir un accueil voulu, équilibré et maîtrisé de l'enseignement supérieur privé dans les territoires.

Économie circulaire, Economie sociale et solidaire

Élus référents

Coprésidents : **Émeline Baume**, 1^{re} vice-présidente de la Métropole de Lyon, et **Frédéric Minard**, 1^{er} adjoint au maire de Roubaix

Vice-président : **Jean-Patrick Masson**, vice-président de Dijon Métropole

Structurer les dynamiques territoriales en faveur d'une économie durable

Tout au long de l'année, la commission a poursuivi ses travaux autour de deux axes complémentaires : l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire (ESS). L'ambition commune est de faire des territoires urbains de véritables leviers de transformation en matière de transition écologique, de résilience économique et d'innovation sociale.



Une animation collective renforcée

La commission s'est réunie à quatre reprises en visioconférence, dont une séance conjointe avec la commission « Économie des territoires » et le Forum de l'achat public durable. Elle a également proposé sept webinaires, dont cinq en partenariat avec l'INEC et Toulouse Métropole sur les enjeux du réemploi dans le secteur du BTP, et deux avec le RTES pour approfondir les leviers d'action dans l'ESS (avec un focus sur les outils de coopération : SCIC, SIEG...).

Par ailleurs, le groupe de travail « Déchets » s'est transformé en groupe inter-associatif réunissant

France urbaine, Intercommunalités de France et le Cercle national du recyclage (CNR).

Il s'est réuni à quatre reprises, dont une séance commune avec la commission « Stratégies alimentaires territoriales » sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des plastiques dans la restauration collective publique. Deux webinaires ont complété ces échanges, portant sur la nouvelle filière REP « sport et loisirs » (avec l'Union Sport et Cycle) et les retours d'expérience sur les couches compostables à Lyon, Bordeaux et Paris.

Économie circulaire : accompagner les transitions industrielles et territoriales

France urbaine a poursuivi sa participation aux travaux du Conseil national de l'économie circulaire

(CNEC), où elle est représentée par Émeline Baume (titulaire) et Jean-Patrick Masson (suppléant).

Un nouveau groupe de travail sur le Don, co-piloté avec l'INEC, a vu le jour.

Une convention de partenariat avec l'INEC a été signée pour 2024-2026.

Plusieurs temps forts ont marqué l'année :

- une réunion conjointe avec la commission « Économie des territoires » a permis de croiser les enjeux de l'économie circulaire et les outils mobilisables par les collectivités, avec les témoignages de Toulouse, Roubaix, Besançon et CMA France ;
- l'audition de France urbaine dans le cadre de la mission Filières REP de l'IGEDD, IGF et du CGE, avec une contribution écrite transmise et une restitution aux membres en septembre ;
- une séquence d'échange autour de la TVA circulaire, à partir des propositions formulées dans le rapport coécrit par Emmanuelle Ledoux, DG de l'INEC ;
- la participation à la 1^{re} réunion du Comité national du programme Territoire Engagé Transition Écologique (pour le label Economie circulaire), organisé par l'ADEME ;
- un premier temps de travail a été consacré à l'économie de la fonctionnalité, avec les retours d'expérience de Strasbourg et Lyon, en lien avec l'INEC.

ESS : vers une économie territoriale de proximité et de solidarité

France urbaine a engagé de nouveaux travaux sur l'ESS, tout en consolidant ses partenariats avec les acteurs nationaux. Une rencontre avec Jean-François Pascal, adjoint du Délégué ministériel à l'ESS, a permis de préciser les priorités gouvernementales.

Le partenariat avec le RTES, qui a été renouvelé pour 2024-2026, prévoit notamment un cycle de webinaires thématiques, dont les premiers ont porté sur les SCIC (octobre) et les services d'intérêt économique général (décembre).

France urbaine a été auditionnée par la Cour des comptes dans le cadre de son enquête sur les soutiens publics à l'ESS, à la suite de laquelle un questionnaire national a été

diffusé auprès des collectivités membres.

L'association a également pris part à l'événement organisé par l'Union pour le réemploi solidaire, sur les réponses de l'ESS aux crises écologique et sociale, avec l'intervention d'Émeline Baume. Par la suite, les propositions d'ESS France ont été présentées aux membres réunis en commission.

Enfin, lors des Journées nationales de France urbaine à Lyon, la thématique de la résilience économique a été mise à l'honneur à travers un atelier dédié à l'économie de proximité et deux visites de terrain : USIN Lyon Parilly (réindustrialisation urbaine) et les Grandes Voisines.

Numérique et innovation

Élus référents

Commission conjointe à France urbaine, Intercommunalités de France et Les Interconnectés

Pour France urbaine :

- **Bertrand Serp**, vice-président de Toulouse Métropole, délégué à la transition digitale et **Franckie Trichet**, vice-président de Nantes Métropole, délégué au numérique, à l'innovation et aux relations internationales

Structurer une action collective autour du numérique territorial

France urbaine participe activement à la commission "Numérique" commune avec Intercommunalités de France et Les Interconnectés. Cette instance vise à favoriser une coordination stratégique et opérationnelle entre les niveaux intercommunaux, métropolitains et communaux autour des politiques numériques, en tant que leviers de transformation des territoires.

L'année 2024 a été marquée par la consolidation d'une approche interterritoriale du numérique, intégrant à la fois les dimensions techniques (réseaux, mutualisation des outils), sociales (inclusion numérique) et environnementales (sobriété et réemploi).

Inclusion, solidarités et transition écologique : le numérique au service de la cohésion

France urbaine a poursuivi ses travaux sur l'inclusion numérique, en alertant sur le risque de fracture persistante malgré les crédits de l'État affectés en 2022 et 2023 au recrutement des médiateurs numériques. L'association a souligné l'urgence d'un financement pérenne de l'accompagnement humain dans un contexte de dématérialisation croissante des services publics. Le numérique a également été abordé comme vecteur de solidarité :



Cybersécurité, souveraineté numérique et dialogue européen

Sur le plan réglementaire, l'attention s'est portée sur la transposition à venir de la directive européenne « NIS 2 », consacrée à la cybersécurité. En lien avec l'ANSSI, France urbaine a engagé une démarche de sensibilisation sur les conséquences de ce nouveau cadre, en particulier pour les collectivités classées comme entités essentielles. Ces enjeux ont été au cœur d'un déplacement à Bruxelles organisé en mars 2024 : les échanges avec la Commission européenne, le Parle-

ment européen, Eurocities et le CCRE ont permis de consolider un dialogue structuré avec les acteurs européens sur les sujets liés à l'éthique, la souveraineté numérique et la régulation.

Ce dialogue s'est prolongé en novembre à l'occasion du Smart City Expo World Congress de Barcelone, où France urbaine est partenaire depuis plusieurs années aux côtés de Business France.

Intelligence artificielle, gouvernance et cas d'usage

L'année a également été marquée par un engagement renforcé sur l'intelligence artificielle générative (IAG). Dans la continuité des réflexions menées autour de la 5G

ou des chartes relatives à la donnée publique, les élus ont souhaité anticiper les implications de l'IA dans l'action publique locale.

Le concours des Interconnectés a ainsi permis de lancer un cycle de trois ans (jusqu'en 2026) visant à :

- recenser les cas d'usage de l'IA dans les territoires,
- poser les bases d'une gouvernance éthique et démocratique,
- anticiper les impacts sur les métiers et la gestion prévisionnelle des ressources humaines.

Accès universel au numérique : couverture, aménagement, équité

La question de l'aménagement numérique du territoire a occupé une place centrale, notamment au regard du déploiement de la fibre optique et du décommissionnement prévu d'ici fin 2025.

France urbaine a alerté sur le ralentissement voire l'arrêt du

du déploiement dans de nombreuses villes et agglomérations, remettant en cause l'objectif d'une couverture 100 % fibre. L'association a appelé Orange et l'État à garantir la continuité des engagements pour assurer un véritable service universel du numérique, accessible à tous.

Économie des territoires

Élues référentes

Michèle Lutz, maire de Mulhouse, et **Anne Vignot**, maire de Besançon, présidente de la communauté urbaine Grand Besançon Métropole

Commerce et cohésion urbaine : enjeux, constats et leviers d'action



En 2024, la commission "Économie des territoires" a inscrit ses travaux dans une réflexion approfondie sur le commerce, pilier du dynamisme local, mais fragilisé par des mutations structurelles et des menaces nouvelles. À travers une approche transversale, les membres ont articulé des propositions concrètes pour accompagner la transformation des zones commerciales, revitaliser les centres-villes et répondre à

des problématiques émergentes, telles que l'implantation de commerces liés au narcotrafic.

Lutter contre la vacance commerciale et transformer les zones d'activités

France urbaine s'est fortement mobilisée pour accompagner le lancement d'un appel à projets national sur la transformation des zones commerciales. Parallèlement, plusieurs propositions opérationnelles ont été formulées afin de réduire la

vacance commerciale dans les centralités urbaines. Ces initiatives visent à redonner une attractivité économique aux territoires et à renforcer les fonctions de proximité.

Commerces « non désirés » et narcotrafic : comprendre le phénomène pour mieux agir

À partir de constats partagés, notamment issus d'un travail de terrain mené à Montpellier, la commission s'est intéressée à l'impact du narcotrafic sur le tissu commercial urbain. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de ceux menés par la commission sénatoriale dédiée.

Les élus ont souligné l'émergence de commerces dits « non désirés » - épiceries de nuit, barbershops, bars lounge, chichas, restauration rapide - ,

dont la concentration et la résilience économique interrompt. L'analyse a mis en lumière le rôle de ces enseignes dans l'économie informelle et leur possible instrumentalisation par les réseaux criminels, notamment via le trafic et le recyclage de licences III et IV.

Les conséquences observées sont multiples :

- uniformisation de l'offre commerciale au détriment des commerces fragiles,
- dégradation du cadre de vie et des relations entre habitants et commerçants,
- risque d'emprise des réseaux criminels sur certaines polarités urbaines.

Des leviers d'action locaux sous contrainte

Face à ces dérives, les collectivités expérimentent des réponses locales multiformes : mobilisation du pouvoir de police, campagnes de sensibilisation sur les risques sanitaires (protoxyde d'azote, usage de stupéfiants), contrôles conjoints avec les services de l'État (hygiène, travail dissimulé), ou encore police des enseignes.

Ces actions s'accompagnent d'un plaidoyer visant à lever les freins juridiques existants.

Cependant, plusieurs limites ont été identifiées :

- effets limités des fermetures administratives,
- absence de maîtrise sur les mutations de baux commerciaux,
- faible impact des amendes forfaitaires,
- insuffisance du régime déclaratif concernant les licences de débit de boissons.

Vers un renforcement du cadre législatif

Les travaux de la commission ont permis d'alimenter les réflexions portées par la commission Sécurité de France urbaine, en lien avec plusieurs recommandations concrètes :

- **renforcement des pièces administratives exigées pour les licences,**
- **définition de quotas de licences par commune,**
- **instauration de zones protégées pour tous types de licences,**
- **création d'un statut juridique spécifique pour les bars à chicha,**
- **élargissement des possibilités de fermetures administratives définitives en cas de récidive,**
- **pouvoir de réglementer la vente à emporter de certaines activités par arrêté municipal.**

Enfin, une attention particulière a été portée à l'Amende Forfaitaire Délictuelle (AFD). Les adhérents demandent une extension de son champ d'application, permettant notamment aux policiers municipaux de constater et de

sanctionner la vente à la sauvette, tout en plaidant pour leur capacité de saisie des biens illicites. L'objectif : restaurer une autorité locale effective dans la lutte contre les dérives économiques alimentées par les trafics.

Tourisme

Élus référents

Jean-Luc Bohl, vice-président de Metz Métropole et **Cécile Helle**, maire d'Avignon.

Encadrer les meublés touristiques pour préserver le logement et l'équilibre territorial



L'année 2024 a marqué une avancée législative majeure pour les collectivités engagées dans la régulation des locations de meublés de tourisme. Après plusieurs années de mobilisation et de propositions portées par France urbaine, un accord a été trouvé en commission mixte paritaire le 28 octobre 2024 sur la proposition de loi visant à encadrer ces pratiques. La loi a été promulguée le

19 novembre 2024. Cet aboutissement témoigne de la prise de conscience croissante des déséquilibres générés par la croissance des meublés touristiques, notamment dans les zones tendues.

Une boîte à outils renforcée pour les territoires

Le texte final entérine plusieurs dispositions attendues par les collectivités :

- instauration de quotas communaux de meublés de tourisme,
- possibilité de délimiter des zones prioritaires pour la construction de résidences principales,
- réduction du plafond de location touristique des résidences principales de 120 à 90 jours,
- universalisation des obligations déclaratives (numéros de déclaration ou d'enregistrement),
- obligation du diagnostic de performance énergétique (DPE) pour la location de courte durée,
- renforcement des autorisations de changement d'usage,
- encadrement des meublés en copropriété.

Ces avancées offrent aux communes des leviers juridiques plus robustes pour agir sur leur tissu résidentiel et mener un dialogue équilibré avec les plateformes et les propriétaires.

Un compromis fiscal encore partiel

Malgré ces avancées, France urbaine a souligné que le compromis trouvé sur le régime fiscal des meublés touristiques ne permettait pas encore de corriger toutes les distorsions.

Le nouveau dispositif prévoit :

- un abattement de 50 % jusqu'à 77 700 € pour les meublés classés,

- un alignement des meublés non classés sur la location nue (abattement de 30 % jusqu'à 15 000€).

France urbaine continue de porter la proposition d'un alignement plus favorable de la fiscalité sur la location nue, dans une logique de justice fiscale et d'incitation au logement durable.

Poursuivre les travaux pour un tourisme soutenable

L'adoption de cette loi est le fruit d'un travail de fond, mené en lien étroit avec les parlementaires et les acteurs locaux. France urbaine reste mobilisée pour :

- garantir une mise en œuvre effective et sécurisée du texte,
- suivre les effets de la loi sur le terrain,

- contribuer aux futurs débats fiscaux et législatifs relatifs au logement et au tourisme.

Dans un esprit de régulation équilibrée, respectueuse des contextes locaux, l'enjeu reste de préserver le tissu résidentiel, sans renoncer à une offre touristique de qualité et accessible



Achats et commande publique

Élus référents

Coprésidents :

Martine Ouaknine, conseillère métropolitaine de Nice Côte d'Azur et adjointe au maire de Nice, déléguée aux affaires juridiques et **Hervé Fournier**, conseiller de Nantes Métropole et conseiller municipal de Nantes, délégué à la commande publique et à l'alimentation durable

Forum de l'achat public durable (créé en 2023)

Structurer une commande publique durable, innovante et stratégique

Au fil de l'année 2024, France urbaine a consolidé les travaux de ses trois espaces de réflexion consacrés à la commande publique : le Forum de l'achat public durable, le groupe de travail "achats" et le groupe de travail "délégations de service public (DSP) et satellites". L'enjeu partagé : faire de l'achat un levier de transformation écologique, industrielle et numérique, au service d'une action publique modernisée. Le forum s'est réuni

à quatre reprises, dont deux fois en visioconférence. Le groupe de travail « achats » a été particulièrement actif, avec huit séances, dont une majorité à distance, et trois réunions spécifiques autour de la décarbonation des achats. Le groupe « DSP » s'est quant à lui réuni cinq fois.

SPASER, décarbonation, carte d'achat : faire évoluer les pratiques

La commande publique durable a été au cœur des travaux, à travers la révision des SPASER (schémas de promotion des achats socialement et écologiquement responsables), dans le prolongement de la loi relative à l'industrie verte. L'accent a été mis sur l'exploitation des données, avec l'appui du cabinet Dataactivist, pour définir un socle d'indicateurs communs et amorcer la mise en place d'un observatoire de suivi annuel. La décarbonation des achats a constitué un axe de travail central. Une cartographie des outils existants a été

présentée en lien avec l'ObsAR, complétée par un benchmark des pratiques territoriales. Un sous-groupe dédié a été lancé pour accompagner la montée en compétence des collectivités. Un second sous-groupe s'est attaché à relancer l'usage de la carte d'achat, outil de commande et de paiement encore marginal. En lien avec la DGFIP, les travaux ont permis d'identifier les freins à sa diffusion et de préparer des recommandations pour une adoption plus large.



Anticiper l'impact de l'intelligence artificielle sur les achats

Plusieurs séances ont été consacrées à l'impact de l'intelligence artificielle sur les processus d'achat. Ces échanges ont permis d'identifier les premiers

cas d'usage (assistance juridique, automatisation de la rédaction des DCE, outils de sourcing) et de poser les bases d'un cycle de travail "IA & achats", qui se poursuivra en 2025.

Un positionnement stratégique sur les textes européens

La dimension européenne a été particulièrement présente. Les membres ont été informés des règlements à venir, notamment sur l'éco-conception et le Net Zero Industry Act (NZIA). Un plaidoyer en faveur de la réforme des directives européennes sur les

marchés publics et concessions (2014) a été engagé, en écho à l'annonce d'Ursula von der Leyen en juillet 2024. Le projet « Buy European and Sustainable Act », porté par Carbone 4, a également fait l'objet d'un webinaire.

Contributions législatives et diversification des thématiques

France urbaine a pris part activement à l'élaboration du projet de loi « Simplification de la vie économique », par le biais de plusieurs propositions d'amendements sur la commande publique, dont l'examen se poursuivra en 2025.

D'autres sujets ont été abordés :

- les marchés d'assurance et la protection sociale complémentaire, en lien avec la DAJ,
- la commande publique comme levier de réindustrialisation,
- l'éga-conditionnalité dans les marchés publics, à travers des retours d'expérience et des échanges avec les ministères concernés.

Délégations de service public : vers de nouveaux équilibres contractuels

Créé en 2023, le groupe de travail sur les délégations de service public a poursuivi ses travaux autour de plusieurs thématiques structurantes :

- la question de la sur-rentabilité dans les concessions,

- les spécificités juridiques liées aux entreprises publiques locales, en lien avec la FEdEPL,
- l'intégration des enjeux environnementaux dans les contrats de concession, avec la décision de constituer un sous-groupe dédié en 2025.



2.

VILLE DURABLE



Transition écologique

Élus référents

Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen et président de la Métropole Rouen Normandie et **Jean-Luc Moudenc**, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole

Co-vice-présidentes : **Sandy Vétillart**, adjointe au maire de Boulogne-Billancourt et conseillère territoriale de Grand Paris Seine Ouest, et **Audrey Linkenheld**, conseillère municipale de Lille

Accélérer la transition écologique dans un contexte politique incertain

L'année 2024 a confirmé l'engagement constant de France urbaine et de ses membres en faveur de la transition écologique, dans un contexte politique et budgétaire fragilisé. La commission s'est réunie à quatre reprises, rassemblant en moyenne 35 participants par session. Deux « Cafés des élus » ont également été organisés, offrant un cadre d'échanges informels entre élus autour de thématiques précises :

la rénovation énergétique du bâti public et la gestion intégrée des eaux pluviales.

Les groupes de travail sectoriels ont poursuivi leurs réflexions avec une forte mobilisation sur les volets énergie (13 réunions sur l'année, incluant webinaires thématiques et échanges avec Enedis et GRDF),

Territorialiser la planification écologique : promesses et limites des COP régionales

La territorialisation de la planification écologique s'est imposée comme l'un des grands sujets de l'année. Lancées en septembre 2023, les COP régionales visent à associer l'ensemble des parties prenantes pour décliner localement les objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre et de préservation de la biodiversité.

eau et assainissement (6 réunions, en moyenne une quinzaine de participants) et biodiversité (3 réunions réunissant une trentaine de personnes chacune). Deux webinaires supplémentaires ont permis d'aborder des sujets transversaux.

France urbaine a organisé en mars 2024 un temps d'échange réunissant Antoine Pellion, alors Secrétaire général à la planification écologique, le vice-président de la Région Grand-Est et Régions de France, pour interroger les modalités de déclinaison infra-régionale des feuilles de route et les mécanismes d'accompagnement financier dédiés aux territoires urbains.



Cette réunion a été l'occasion pour France urbaine de souligner deux limites majeures : d'une part, une gouvernance trop centrée sur l'institution régionale, au détriment d'une approche fondée sur la géographie réelle des émissions et des compétences ; d'autre part, une dilution des enjeux urbains dans la construction des priorités régionales. L'association a plaidé pour la mise en place d'un dialogue spécifique entre l'État (SGPE, préfets) et les

grandes villes et métropoles, afin d'identifier les priorités et construire des trajectoires financières pluriannuelles. Depuis juin, les incertitudes politiques et les signaux contradictoires envoyés par l'exécutif sur la transition écologique nourrissent de vives inquiétudes. Malgré cela, les collectivités maintiennent leur mobilisation, dans un contexte de forte pression sur les finances locales.

Un dialogue exigeant sur la rénovation énergétique des logements

France urbaine a pris part dès mai 2023 à la concertation sur un pacte territorial pour la rénovation énergétique, visant à refonder le fonctionnement du service public France Rénov'. En 2024, de nombreux échanges ont eu lieu avec l'Anah et la coordination interministérielle afin d'élaborer un nouveau modèle de contractualisation à horizon 2025. Les membres ont exprimé des inquiétudes persistantes sur la clarté du cadre, les délais imposés, le manque de cohérence entre les messages de l'Anah et des services de l'Etat, et les zones d'ombre concernant les financements.

Ces difficultés ont fragilisé le lien entre collectivités, opérateurs locaux et agents de terrain. Le 3 décembre 2024, Valérie Mancret-Taylor, directrice générale de l'Anah, est intervenue lors de la commission "Transition écologique", réunissant plus de 60 élus et techniciens, pour présenter l'état d'avancement du nouveau dispositif. L'occasion pour France urbaine de réaffirmer sa proposition de confier aux EPCI volontaires les aides à la rénovation énergétique des logements, sur le modèle de la délégation des aides à la pierre.

Eau et assainissement : vers un durcissement réglementaire

France urbaine s'est fortement impliquée dans les travaux européens de révision de la directive Eaux résiduaires urbaines (DERU2). Ce texte vise à renforcer les exigences en matière de collecte, de traitement et de surveillance des eaux usées, avec des conséquences techniques et financières importantes pour les collectivités.

L'association a travaillé en lien avec la Direction de l'eau et de la biodiversité, afin d'alimenter la position française lors des négociations européennes, et a échangé avec la mission d'inspection travaillant à l'évaluation des impacts concrets du futur texte. La DERU2 désormais adoptée, France urbaine poursuivra ses actions en 2025 pour accompagner sa transposition en droit français.

Aménagement urbain, logement et habitat indigne

Élu référent

Adrien Delacroix, adjoint au maire de Saint-Denis

(À noter : en l'attente d'une nouvelle nomination depuis l'entrée de Catherine Vautrin au Gouvernement, la commission ne dispose plus à ce jour de co-présidence.)

Urbanisme : entre territorialisation du ZAN et adaptation des documents d'aménagement



La commission commune Urbanisme et Logement s'est réunie une fois en 2024, le 24 avril, réunissant environ 40 participants. Le groupe de travail « Urbanisme » a, quant à lui, tenu cinq réunions sur l'année, réunissant en moyenne, une vingtaine à une trentaine de participants, dont une partie en

présentiel. Les échanges ont été largement structurés par le suivi de la mise en œuvre des objectifs de Zéro artificialisation nette (ZAN), inscrits dans la loi Climat et Résilience et précisés par la loi du 20 juillet 2023.

Chaque réunion du groupe a permis de faire un point d'actualité sur les modalités d'application du ZAN, avec une première séance dédiée à un échange avec France Stratégie, autour de ses travaux chiffrant les contributions respectives des différents types de territoires à l'artificialisation des sols. Les discussions ont porté sur la territorialisation des objectifs ZAN dans les SRADDET (schémas régionaux d'aménagement) et les difficultés rencontrées par les territoires urbains, souvent plus vertueux par le passé, mais aujourd'hui confrontés à des objectifs plus contraignants. Une réunion organisée par Régions de France en mars a permis de croiser les regards entre chefs de projets SRADDET et membres de France

urbaine, sans toutefois lever les inquiétudes : les régions se sont dites contraintes par le cadre législatif, notamment par la mise en œuvre de la « garantie communale d'un hectare » pour chaque commune, introduisant un biais défavorable aux grandes agglomérations.

Au-delà du ZAN, les travaux du groupe ont exploré des pistes d'intégration des enjeux de transition écologique dans les documents d'urbanisme : échanges sur les démarches de restructuration de zones commerciales, présentation du PLU bioclimatique de Paris, intervention du directeur de l'urbanisme de la DHUP, ou encore la contribution d'un chercheur travaillant sur l'écologisation des pratiques d'aménagement.

Logement : une année marquée par les projets de loi et les réformes structurelles

L'année a été rythmée par l'examen de plusieurs projets de loi structurants. Le projet de loi sur le Logement abordable, initié fin 2023, a suscité de nombreux débats, notamment autour de l'intégration des logements intermédiaires dans les objectifs de la loi SRU. Le groupe s'est également fortement mobilisé sur la loi du 9 avril 2024 visant à accélérer la rénovation de l'habitat dégradé, sujet crucial pour les territoires urbains confrontés à l'habitat indigne. Les échanges ont porté sur les outils opérationnels, notamment les syndicats d'intérêt général, mais aussi la lutte contre les marchands de sommeil.

Autre sujet central : la loi du 19 novembre 2024 sur la régulation des meublés de tourisme, traitée en articulation avec les travaux de la commission Tourisme. Les discussions ont permis d'objectiver les impacts de cette activité sur l'offre de logements dans les zones tendues, et de renforcer les outils à disposition des collectifs.

Autorités organisatrices de l'habitat et réformes d'attribution : vers une politique plus territorialisée

Au-delà de l'actualité législative, les travaux ont porté sur la mise en œuvre progressive des Autorités Organisatrices de l'Habitat (AOH). Cette évolution, abordée dans une perspective de décentralisation, a permis d'évaluer l'intérêt d'un pilotage local des politiques de l'habitat, en lien avec la logique de délégation des aides à la pierre. Le caractère volontaire du dispositif a été rappelé, dans un esprit de responsabilisation des collectivités.

Enfin, le groupe a réalisé un premier bilan de la réforme des attributions de logements sociaux, engagée depuis 2023. Les membres ont partagé leurs retours d'expérience sur la mise en œuvre des systèmes de cotation, le fonctionnement des services d'accueil et d'enregistrement des demandes, ainsi que sur le passage à la gestion en flux. Ces échanges ont permis de poser les bases d'une évaluation qualitative partagée.



Politique de la ville

Élus référents

Frédéric Leturque, président de la communauté d'agglomération d'Arras
Michel Bisson, président de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Partenaires associés : la commission réunit également six autres associations du bloc local : Intercommunalités de France, Ville et Banlieue, l'AMF, l'AMIF, l'APVF et Villes de France.

Une année marquée par les nouveaux contrats de ville et les incertitudes budgétaires

La commission s'est réunie à quatre reprises en 2024, rassemblant en moyenne 50 participants par session. Le premier semestre a été consacré à l'accompagnement de la rédaction et de la signature des nouveaux contrats de ville 2024-2030, dans le prolongement du Comité interministériel des villes et du Conseil national de la refondation sur les violences urbaines (octobre



2023). Ces contrats constituent une feuille de route partagée pour l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers prioritaires : emploi, émancipation, tranquillité publique, transition écologique solidaire. Plusieurs acteurs nationaux sont intervenus pour éclairer les travaux :

- Banque des Territoires : accompagnement des investissements ;
- Agence Nationale du Sport : programme « 5 000 terrains de sport » ;
- CAF : soutien aux équipements de petite enfance.

Préoccupations budgétaires et gouvernance du droit commun :

La dernière réunion de l'année a permis d'alerter sur les baisses de crédits inscrites dans le PLF 2025 et sur les risques pour les nouveaux quartiers prioritaires. France urbaine a rappelé la nécessité de confier la gestion de certains crédits aux collectivités volontaires, dans une logique de responsabilisation et d'efficacité.

L'attention s'est également portée sur la mobilisation du droit commun, via un projet d'observatoire dédié. Celui-ci permettrait un suivi thématique et géographique de la mobilisation de l'État, via les préfets, dans chaque contrat de ville.

En parallèle, la commission a réaffirmé le rôle central de l'ANRU dans l'amélioration du cadre de vie. Un renforcement de l'engagement de l'État est jugé nécessaire, face aux ambitions environnementales et à l'impact de l'inflation sur les projets de renouvellement urbain.

Transports et mobilités

Élus référents

Michaël Delafosse, maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole

François Grosdidier, maire de Metz et président de Metz Métropole
Partenariat stratégique : **Louis Nègre**, président du GART

Mobilités : financer, structurer, coopérer



En 2024, malgré un contexte institutionnel perturbé (dissolution de l'Assemblée, succession de ministres), France urbaine a maintenu un dialogue actif avec l'État et les autres associations du bloc mobilité. Trois réunions de la commission ont été organisées, dont l'atelier Mobilités lors des Journées nationales de France urbaine à Lyon, rassemblant plus de 100 participants, en

présence du ministre des Transports François Durovray et des représentants des grandes métropoles.

Le financement pérenne des mobilités, les Services Express Régionaux Métropolitains (SERM), les cars express, les livraisons urbaines en lien avec les ZFE, ou encore la mise en place d'un titre unique tarifaire ont constitué les axes forts des travaux. Des réunions régulières ont aussi été

menées dans le cadre du CTLUD (logistique urbaine durable). Des partenariats étroits ont été noués avec les opérateurs majeurs du secteur (SNCF, RATP Dév, Keolis, Transdev, SGP, Ecov, FUB), afin de favoriser l'expérimentation, la concertation et la montée en compétence des territoires.



Stratégies alimentaires territoriales

Élus référents

Christian Grancher, vice-président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et **Audrey Pulvar**, adjointe à la maire de Paris

Pour une alimentation durable, juste et territorialisée

L'année 2024 a été marquée par le lancement, à Liège, du plaidoyer "Libérer la commande publique", porté par France urbaine aux côtés de plusieurs partenaires européens (Agores, Eating City, Manger Demain, villes de Bruxelles et Mouans Sartoux). Cette initiative vise à permettre aux collectivités de choisir librement la procédure pour 50 % du volume annuel de leurs achats alimentaires, à condition qu'ils répondent à des critères de durabilité. Ce plaidoyer a été relayé à l'échelle européenne lors d'un événement à Bruxelles en novembre, où Audrey Pulvar a présenté une déclaration commune avec plusieurs réseaux européens dont ICLEI et Organic Cities, appelant à revoir le cadre européen pour mieux allier proximité et durabilité.



Santé, environnement, gaspillage, précarité : une vision transversale

Les travaux ont également porté sur les politiques de santé environnementale, avec une audition conjointe du Basic, du Secours Catholique sur l'injuste prix de l'alimentation et de la ville de Strasbourg sur l'ordonnance verte.

Le groupe déchets a exploré les synergies entre restauration collective et économie circulaire, avec les retours d'expérience de la ville d'Angers, de la SPL Papillote & Cie, de l'ADEME et de Citéo autour de la REP restauration.

En matière de précarité alimentaire, France urbaine a poursuivi ses travaux au sein du Comité de coordination national, tout en valorisant les expérimentations locales : Caisse commune de l'alimentation à Montpellier, logistique de l'aide alimentaire à Dijon Métropole.

Enfin, France urbaine a contribué à l'élaboration de la déclaration des Assises de la transition agroécologique, structurant son plaidoyer autour de la commande publique, du financement des PAT et de la sécurité alimentaire territoriale

International

Élus référents

Magali Altounian, adjointe au maire de Nice et **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg

Vice-présidents : **Benoît Pilet** (Angers Loire Métropole) et **Arnaud Ngatcha** (Ville de Paris)

Urban 7 et géopolitique des villes : renforcer la voix des collectivités françaises

France urbaine représente la France au sein d'Urban 7, le groupe des associations de villes des pays du G7. À ce titre, elle assurera la présidence tournante en 2026, à l'occasion de la présidence française du G7. Un groupe de contact a été constitué avec l'ANCT, le MEAE, Nantes Métropole et les représentants d'Urban 7, afin de préparer en amont cette échéance, dans une dynamique franco-allemande renforcée. L'objectif est double : faire reconnaître Urban 7 comme groupe d'engagement officiel du G7, et permettre la construction d'un agenda commun par une troika de présidences successives, à commencer par celle du Canada en 2025.



Sport, diplomatie et grands événements : le soft power des villes



Dans le cadre d'un partenariat avec l'IRIS, Flammarion et l'association Territoires d'Événements Sportifs (TES), France urbaine a copiloté la publication de l'ouvrage Sport Power, rédigé par le chercheur Lukas Aubin. Cet ouvrage analyse le rôle stratégique des villes dans l'accueil des grands événements sportifs internationaux, et les leviers d'acceptabilité sociale et environnementale qu'elles peuvent mobiliser. Il a été présenté lors d'une table ronde à l'IRIS et lors du conseil d'administration de TES à Bordeaux, en avril 2024.

Europe

Élus référents

Coprésidentes : **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg, 1^{re} vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, **Magali Altounian**, adjointe au maire de Nice

Vice-présidents : **Benoît Pilet**, adjoint au maire d'Angers, vice-président d'Angers Loire Métropole, **Arnaud Ngatcha**, adjoint à la maire de Paris

Une année d'élections et de positionnement stratégique

La commission "Europe" de France urbaine a poursuivi en 2024 son travail de structuration d'un positionnement politique européen, amorcé dès 2022 en prévision des élections européennes de juin 2024. Cette démarche a abouti à l'adoption d'un plaidoyer stratégique, structuré autour de 24 propositions organisées en 10 axes prioritaires, d'une action publique modernisée.



Ce plaidoyer entend replacer les grandes villes, agglomérations et métropoles au cœur des politiques de l'Union européenne, en affirmant leur rôle moteur dans la transition écologique, l'investissement public, la cohésion sociale, le numérique responsable ou encore la santé environnementale. Il a été transmis à l'ensemble des députés de la délégation française nouvellement élue au Parlement européen à l'issue du scrutin.

Structurer une parole urbaine européenne

Les 10 axes du plaidoyer :

1. Reconnaître pleinement le fait urbain dans les politiques de l'UE
2. Assurer aux territoires une capacité d'investissement renforcée face à l'ampleur des transitions
3. Articuler les dimensions sociale et écologique des politiques communautaires
4. Renforcer l'alliance entre territoires, notamment à travers les coopérations urbain-rural
5. Faire de la commande publique durable un levier européen de transformation
6. Considérer les villes comme creusets de la citoyenneté européenne
7. Bâtir une Europe du numérique responsable
8. Soutenir la culture comme vecteur d'unité européenne
9. Garantir la sécurité au service des citoyens
10. Promouvoir une vision globale de la santé (« One Health ») dans les politiques de l'UE

Des temps forts pour renforcer la place des territoires

- Deux déplacements à Bruxelles ont permis aux membres des commissions « Numérique » et « Europe » de rencontrer les institutions européennes, notamment autour du Pacte vert.
atelier intitulé « Nouvelle mandature européenne : comment défendre collectivement l'urbain et s'assurer une place autour de la table ? » a permis de débattre des suites concrètes du plaidoyer, avec un focus particulier sur le numérique et l'alimentation.
- Une visite à Strasbourg, en lien avec la commission "Culture", a permis d'articuler enjeux culturels et dimension européenne.
- Lors des Journées nationales de France urbaine à Lyon, un
- France urbaine a également participé au Sommet des maires à Strasbourg, organisé avec Eurocities. Johanna Rolland est intervenue lors d'une table ronde sur le thème « Industrie et compétitivité ».

S'affirmer comme acteur européen des transitions territoriales

Créé en 2023, le groupe de travail sur les délégations de service public a poursuivi ses travaux autour de plusieurs thématiques structurantes :

- la question de la sur-rentabilité dans les concessions,
- les spécificités juridiques liées aux entreprises publiques locales, en lien avec la FEdEPL,





3.

RESSOURCES

Élus référents

François Rebsamen, maire de Dijon et président de Dijon Métropole

Arnaud Robinet, maire de Reims et président de la communauté urbaine du Grand Reims

Consolider les équilibres budgétaires dans un contexte contraint



En 2024, la commission “Finances” de France urbaine a poursuivi un travail dense et stratégique pour porter la voix de ses adhérents dans les débats relatifs aux réformes financières, fiscales et comptables. Les ordres du jour ont couvert un large spectre : trajectoire des finances publiques,

loi de finances 2025, fiscalité du logement, besoins d'investissement pour la transition climatique, ou encore intégration des normes comptables nationales.

France urbaine a notamment invité à débattre le rapporteur général du budget au Sénat, la direction des études de la Banque Postale, l'Agence France Locale, I4CE...

Une trentaine de réunions techniques ont par ailleurs permis de structurer les positions de l'association sur des sujets comme :

- l'implémentation de l'annexe verte (article 191 de la loi de finances 2024),

- le développement du projet Passerelle, plateforme d'échange de données fiscales,
- le renforcement des outils pour encadrer les meublés de tourisme,
- la diffusion des budgets sensibles au genre,
- l'accès à une information plus transparente sur l'occupation des logements.



Trois avancées majeures en 2024

L'année a été marquée par des résultats significatifs obtenus par France urbaine, notamment :

- une réduction de l'effort budgétaire imposé aux collectivités dans le PLF 2025 : initialement, l'article 64 prévoyait un prélèvement de 3 milliards d'euros sur les budgets supérieurs à 40 M€. France urbaine a obtenu une modification du critère, évitant un surcroît d'effort aux grandes villes,
- la promulgation de la loi du 19 novembre 2024 sur la régulation des meublés de tourisme, soutenue dès l'origine par l'association. Cette loi amorce un rééquilibrage fiscal entre locations courte et longue durée, contribuant à préserver l'offre résidentielle,
- la mise en œuvre opérationnelle de l'annexe verte, en partenariat avec la DGFIP : France urbaine a obtenu que la méthodologie de cotation des dépenses d'investissement s'appuie sur les référentiels d'usage, en particulier celui de l'I4CE.

Les travaux se poursuivront en 2025 sur d'autres axes, dont la biodiversité.

Accès à la donnée fiscale : transparence et outils partagés

France urbaine a continué de porter une ambition forte autour du partage de la donnée fiscale :

- le projet Passerelle est sorti de sa phase expérimentale : plébiscité par les 20 collectivités pilotes et la DGFIP, il deviendra l'outil par défaut pour les signalements de valeurs locatives. Une nouvelle phase sur l'occupation des locaux est prévue en 2025,

- un mémorandum méthodologique a été élaboré pour tenter d'identifier les résidences principales dans les bases fiscales, à partir de croisements de données locales. Cette initiative, rendue nécessaire depuis la suppression de la taxe d'habitation, a conclu à l'impossibilité de reconstituer une information complète sans coopération renforcée avec l'État.

L'association poursuit donc le dialogue avec la DGFIP pour garantir un accès équitable et opérationnel à la donnée.

Fonction publique territoriale

Élues référentes

Isabelle Rastoul, adjointe au maire d'Orléans et **Emmanuelle Rousset**, conseillère déléguée de Rennes et vice-présidente de Rennes Métropole.

Attractivité, protection sociale, logement : une mobilisation continue

Dans un contexte institutionnel instable, France urbaine a poursuivi ses contributions aux grands chantiers de la fonction publique territoriale, notamment dans le cadre du projet de loi piloté par le ministre Stanislas Guerini. Ses propositions ont été portées au sein de la Coordination des employeurs territoriaux (CET), avec une attention particulière portée aux enjeux d'accès, de parcours et de rémunérations.



Protection sociale : accompagner la mise en œuvre de l'accord de 2023

Alors que l'accord national du 11 juillet 2023 sur la PSC est en attente de transposition législative, France urbaine s'est mobilisée pour préparer les employeurs à sa mise en œuvre :

- rédaction d'une FAQ commune syndicats/élus, publiée en juin 2024
- participation aux groupes de travail pilotés par la DGCL
- animation du Club PSC, proposant temps d'échange et webinaires pour les membres

Logement des agents : des propositions reprises par le rapport Amiel

France urbaine est la seule association d'élus à avoir formulé une contribution complète sur le logement des agents publics, dès décembre 2023. Ses propositions ont été intégralement reprises dans le rapport du député David Amiel, remis au gouvernement en avril 2024 :

- création d'un équivalent d'Action Logement pour les agents publics,
- extension de la garantie Visale,
- mise en place de clauses de fonction, développement de l'offre en colocation, etc.

L'association reste mobilisée pour structurer une véritable politique nationale du logement des agents, notamment via la Délégation interministérielle au logement des agents publics (DILOAP) dont elle reste dans l'attente de la constitution.

Organisation institutionnelle

Statut de l'élu local : des avancées concrètes

Le 7 mars 2024, le Sénat a adopté en première lecture une proposition de loi sur le statut de l'élu local, dans laquelle plusieurs amendements proposés par France urbaine ont été retenus.

Maternité, paternité, adoption : combler un vide juridique

Saisie par la maire de Poitiers, **Léonore Moncond'huy**, France urbaine s'est mobilisée pour faire évoluer la législation afin de garantir le versement d'une indemnité différentielle aux élus interrompant leur activité pour raison de maternité, paternité ou adoption.

L'association a également obtenu des clarifications sur le statut des élus assurant l'intérim, notamment au regard de leurs obligations professionnelles et de la possibilité d'en obtenir une décharge totale pendant la période.

Vers l'égalité des droits pour les élus d'arrondissement

France urbaine a fait adopter un amendement visant à aligner les droits des élus d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille sur ceux des

conseillers municipaux, notamment en matière de prise en charge des frais de garde d'enfants. Une mesure attendue de longue date.

Alliance des territoires

Élus référents

Frédérique Bonnard-Le Floc'h, vice-présidente de Brest Métropole et **Louis Nègre**, président-délégué de la Métropole Nice Côte d'Azur, maire de Cagnes-sur-Mer

Coopérations interterritoriales : vers une alliance active et concrète



Tout au long de 2024, la commission « Alliance des territoires » a approfondi sa stratégie de coopération inter-commission. Plusieurs rencontres croisées ont permis de relier les enjeux d'alimentation, de résilience, de données numériques et de développement économique à une logique d'alliances territoriales opérationnelles.

Parmi les temps forts :

- rencontre croisée avec la commission « Stratégies alimentaires » en mars 2024, en présence de la FNAU et de Terres en villes,
- échanges autour des risques et de la résilience territoriale, avec Pénélope Komitès, lors des Journées Nationales de France urbaine
- partage d'expériences entre Brest et Rennes sur la gouvernance numérique,
- présentation par Montpellier, Lille et Brest de leurs coopérations économiques structurantes.

Nouvelles dynamiques de travail et contractualisation climatique

Le groupe « Partenariats et territoires » a évolué vers un format consacré aux coopérations interterritoriales, avec une première réunion spéciale en décembre 2024 et l'objectif de valoriser les initiatives via un tour de France des coopérations.

Sur le plan financier, les équipes de France urbaine ont poursuivi le dialogue avec l'État pour obtenir un

soutien pluriannuel aux investissements liés à la transition écologique. Le Fonds territorial climat, en gestation en 2024, pourrait se concrétiser dès 2025.

Par ailleurs, le réseau des pôles métropolitains animé par France urbaine depuis 2011 a poursuivi ses échanges autour du rôle de ces structures dans l'accélération de la transition écologique et solidaire.





4.

VIVRE

ENSEMBLE

Culture

Élus référents

Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand, président de Clermont Auvergne Métropole

François de Mazières, maire de Versailles, président de la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc

Soutenir un service public culturel fragilisé



Dans un contexte budgétaire contraint, le baromètre du financement culturel publié par l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) en 2024, lors du Festival d'Avignon, a souligné une stabilisation, voire une hausse, des budgets culturels portés par les villes et métropoles.

Une réalité saluée par France urbaine, qui a toutefois rappelé que cette mobilisation ne saurait masquer la vulnérabilité du modèle culturel et l'urgence d'une meilleure coordination des niveaux de collectivités et de l'État. Le plan "Mieux produire, mieux diffuser", censé répondre à cet enjeu, s'est heurté à des limites structurelles : absence de co-construction territoriale par les DRAC, déséquilibres de cofinancement ("1€ État, 1€ collectivité") et incohérences stratégiques soulignées par un rapport sénatorial. France urbaine a également regretté la décision de supprimer 100 M€ de crédits à la création, qui a fragilisé le signal envoyé aux acteurs.

Vers une stratégie culturelle territorialisée et lisible

L'année 2024 a été marquée par une forte mobilisation autour de la contractualisation culturelle. L'association a plaidé pour un renforcement des DRAC, via un transfert de moyens (jusqu'à 10 % du budget du ministère de la Culture)

et une plus grande liberté d'action. Ces propositions ont nourri les échanges lors de la master-class Culture organisée à Lyon, en marge des Journées nationales de France urbaine, avec les syndicats et réseaux du spectacle vivant (AFO, ROF, SMA, Syndeac...).

En parallèle, plusieurs initiatives ont illustré la richesse des partenariats :

- travail engagé avec l'Institut français sur les ICC,
- échanges sur la décarbonation des mobilités culturelles à Rennes (Trans Musicales),
- résidences d'auteurs en bande dessinée autour des JOP 2024,
- soutien à l'Olympiade culturelle portée par Paris 2024, avec une réflexion sur l'articulation durable entre culture et événementiel sportif.

Sport

Élus référents

Roselyne Bienvenu, vice-présidente d'Angers Loire Métropole

Pierre Rabadan, adjoint à la maire de Paris
Vice-présidents : Raphaël Blanchard (Reims) et Anne-Marie Heugas (Est Ensemble)

Attractivité, protection sociale, logement : une mobilisation continue

Dans une année olympique, la commission "Sport" a réaffirmé le rôle structurant des collectivités locales, qui financent chaque année le sport à hauteur de 11 milliards d'euros. France urbaine a plaidé pour une reconnaissance pleine et entière de cette contribution, notamment face à la réduction des crédits du Fonds Vert et la raréfaction des soutiens à l'investissement.



Les métropoles ont alerté sur la nécessité de renouveler les équipements sportifs (structurants et de proximité), d'accompagner la montée en charge de l'animation locale malgré la pénurie d'éducateurs, et de construire une gouvernance partagée avec l'État, l'ANS et les fédérations.

Une approche transversale du sport :

France urbaine a investi les champs du design actif, de la santé publique, de l'égalité d'accès (atelier BSG lors des Journées nationales de France urbaine à Lyon) et de l'e-sport, dans une logique de transformation des politiques sportives locales. À Nantes, un travail spécifique a été mené sur l'intégration du sport dans l'espace public.

L'association a aussi initié un travail diplomatique sur les grands événements sportifs internationaux (GESI), via un ouvrage coécrit avec l'IRIS et TES. Enfin, elle a alerté l'État sur les contraintes d'organisation du parcours de la flamme et des sites d'animation, dans un contexte sécuritaire et budgétaire tendu.

Élus référents

Pierre Huguet, adjoint au maire de Marseille – co-président « Éducation », **Annick Bouquet**, adjointe au maire de Versailles – co-présidente « Petite enfance » et Léonore Moncond’huy, maire de Poitiers – co-présidente « Jeunesse et animation »

Une année marquée par une actualité dense et transversale

Avec plus de 30 réunions et groupes de travail organisés en 2024, pour près de 1500 participants cumulés, la commission “Éducation, petite enfance, jeunesse” a connu une année particulièrement active. La structuration progressive des trois volets thématiques – éducation, petite enfance, jeunesse/animation – a permis de traiter avec précision les enjeux propres à chacun tout en renforçant une approche transversale à l’échelle du bloc local.



Éducation : inclusion, bâti, contractualisation

Malgré l’absence de réunion ministérielle dédiée, des échanges réguliers ont été maintenus avec les cabinets et services ministériels. Les principaux sujets abordés ont porté sur :

- l’école inclusive et le rôle des AESH,
 - la santé scolaire (en lien avec la commission “Santé”),
 - la rénovation des bâtiments scolaires (avec la Banque des Territoires),
 - la mixité sociale, l’éducation prioritaire,
 - le maintien du Fonds de soutien au développement des activités périscolaires.
- Un atelier dédié à l’école inclusive a été organisé à Lyon lors des Journées nationales de France urbaine complété par une réunion décentralisée de la commission “Éducation” à Marseille.

L’année a été marquée par la préparation de l’entrée en vigueur du service public de la petite enfance au 1er janvier 2025, incluant la création d’une autorité organisatrice locale. France urbaine a participé activement au comité de filière, à un groupe de travail dédié aux crèches familiales, et a engagé un dialogue étroit avec la DGCS, la CNAF et les ministères.

Les enjeux de recrutement, de financement, d’évolution des normes et d’accueil individuel ont structuré les débats. Une réunion en présentiel à Versailles a permis un échange direct avec la ministre de la Famille et de la Petite Enfance.

Jeunesse et animation : valoriser les métiers et les coopérations

La structuration du comité de filière animation a permis à France urbaine de faire valoir les réalités des territoires. L’année a également été marquée par la multiplication des groupes de travail spécifiques, permettant d’outiller les membres sur les enjeux de recrutement, de formation et de cohérence des parcours entre temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Santé

Élus référents

Grégory Doucet, maire de Lyon

Émile-Roger Lombertie, maire de Limoges

Une mobilisation continue sur tous les fronts de la santé publique

En 2024, la commission "Santé" a poursuivi ses travaux autour de plusieurs grands axes :

- **santé scolaire** : France urbaine a défendu la spécificité des villes délégataires face à une proposition de transfert de compétences vers les départements. Des Assises de la santé scolaire sont prévues en 2025.
- **centres de santé** : en lien avec la FNCS, l'association a porté des propositions concrètes pour la pérennisation des centres non lucratifs, via un fonds d'urgence de 100 M€, non retenu dans le PLFSS mais toujours d'actualité.
- **santé mentale** : un cycle thématique a été lancé en novembre 2024, avec des focus prévus sur la jeunesse, le vieillissement et la sécurité.
- **PLFSS 2025** : co-construction d'une plateforme commune santé-solidarité-éducation, portée dans les négociations budgétaires.

Santé environnementale et polluants éternels : vers une meilleure transparence

France urbaine s'est fortement mobilisée sur la question des PFAS, en défendant des amendements législatifs pour renforcer le partage des données entre ARS et collectivités. Ces propositions ont été partiellement intégrées dans la loi adoptée définitivement en février 2025.

Plusieurs thématiques environnementales ont par ailleurs structuré les travaux :

- pollution lumineuse (mars)
- maladies vectorielles (juin)
- santé et alimentation (octobre, en lien avec les stratégies alimentaires)
- lien entre urbanisme et santé, avec l'intervention d'Anne Roué-Le Gall (EHESP)



Solidarités et cohésion sociale

Élus référents

Mathieu Klein, maire de Nancy, président de la Métropole du Grand Nancy

Florence Thibaudeau-Rainot, adjointe au maire du Havre

Emploi, accès aux droits et précarité : agir dans la proximité



France urbaine a accompagné les territoires dans la mise en œuvre de la loi Plein emploi, via sa participation au Conseil national de l'emploi et un cycle de webinaires avec France Travail. Objectif : garantir la place des **PLIE** et du bloc communal dans la gouvernance locale de l'emploi.

L'association a également soutenu l'expérimentation Territoire zéro non-recours, aujourd'hui portée par 39 territoires, et a contribué aux réflexions du CNLE sur l'impact social de la transition écologique en rappelant notamment certains enjeux locaux sur l'alimentation ou la mobilité (ZFE).

Lutter contre les discriminations et accompagner les publics vulnérables

France urbaine a poursuivi ses actions en matière de lutte contre les discriminations, en lien avec les politiques humaines et budgétaires (budgetisation sensible au genre, testing MELODI, observatoires territoriaux). Un séminaire partenarial a été organisé avec le réseau RECI sur l'orientation scolaire.

Les travaux ont aussi porté sur :

- logement des jeunes (rapport CNH/COJ),
- santé mentale étudiante (intervention de Nightline au séminaire Enseignement supérieure et recherche),
- vieillissement et le financement de l'aide à domicile,
- prise en charge du handicap (accessibilité, AESH),
- relance de l'enquête de la DREES sur l'action sociale du bloc communal

Sécurité et prévention

Élus référents

David Marti, maire du Creusot, président de la Communauté Urbaine du Creusot-Montceau, co-président de la Commission Sécurité-Prévention

Émilien Esnault, adjoint au maire de Toulouse, co-animateur de la Commission Sécurité-Prévention

Joaquim Pueyo, maire d'Alençon, président de la Communauté Urbaine d'Alençon, vice-président de la Commission Sécurité-Prévention

Nathalie Koenders, maire de Dijon (co-pilote du Groupe de travail « Polices municipales »)

Renforcer le continuum local de sécurité et de prévention

Dans un contexte de tensions sécuritaires croissantes, les collectivités ont poursuivi leur engagement sur l'ensemble des leviers à leur disposition : polices municipales, vidéoprotection, actions de prévention, stratégies locales de tranquillité publique.



France urbaine a notamment été auditionnée dans le cadre de la commission d'enquête sénatoriale sur "l'impact du narcotrafic en France et les mesures à prendre pour y remédier", et a soutenu les conclusions de la loi issue de ses travaux, tout en appelant à un plan d'action national et européen, conjuguant répression et prévention.

Polices municipales : vers une refondation du cadre d'action

L'association a participé au "Beauvau des polices municipales", lancé au printemps 2024, mais interrompu par la dissolution puis par la censure du Gouvernement. Elle a obtenu plusieurs avancées sur l'attractivité de la filière, notamment une refonte du régime indemnitaire entrée en vigueur en juin 2024.

Elle s'est également investie dans le "Beauvau de la prévention", préalable à la refonte de la stratégie nationale de la prévention de la délinquance, contribuant aux groupes thématiques du SG-CIPDR. France urbaine suivra avec attention la reprise de cette dynamique.

Peines de réparation et justice de proximité

Un partenariat avec l'ATIGIP (ministère de la Justice) a permis d'étendre l'usage des travaux d'intérêt général (TIG) dans les services municipaux. En parallèle, des dynamiques locales ont été engagées pour accompagner les tigitistes vers l'insertion professionnelle.

Concertations territoriales

En 2024, des rencontres ont été organisées à Nice, Strasbourg, Toulouse et Le Creusot, dans la perspective de la 2ème édition de la Biennale de la sécurité et de la prévention 2025. Au total, c'est plus d'une dizaine de concertations menées en deux ans qui auront précédé cet événement majeur, reflet des réflexions sur les attentes, outils et coopérations à renforcer.

LYON 2024

JOURNÉES NATIONALES
FRANCE URBAINE
MÉTROPOLIS ET GRANDES VILLES

OCTOBRE 2024

LA VIE DU RESEAU



JOURNÉES NATIONALES
FRANCE URBAINE
MÉTROPOLIS ET GRANDES VILLES

MÉTROPOLE
GRAND LYON

VILLE DE
LYON

10 - 11 OCTOBRE 2024



7èmes Journées Nationales de France urbaine

Lyon 2024

Les 7èmes Journées nationales de France urbaine se sont tenues les 10 et 11 octobre 2024 à Lyon. Plus de 800 élus, techniciens et acteurs des grandes villes et agglomérations ont participé à cet événement annuel incontournable, qui favorise les échanges sur les grands enjeux urbains.

Cette édition a été marquée par un contexte budgétaire tendu, avec l'annonce d'un effort de 5 milliards d'euros demandé aux collectivités dans le cadre du projet de loi de finances pour 2025. Johanna Rolland, présidente de France urbaine, a ouvert les débats en dénonçant ces mesures, qualifiées d'« inacceptables », notamment le prélèvement de 2 % des recettes de fonctionnement des grandes collectivités. Elle a souligné l'impact de telles décisions sur la gestion locale et leur incohérence face aux besoins territoriaux.

La ministre Catherine Vautrin, chargée du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation, a reconnu l'absence de concertation préalable, tout en appelant à un dialogue constructif. Elle a évoqué la possibilité d'ajustements et de mesures adaptées pour renforcer le partenariat entre l'État et les collectivités.

Des priorités pour les territoires urbains

- Outre les discussions budgétaires, plusieurs thématiques majeures ont été abordées :**
- **Le versement mobilité, levier pour développer des réseaux de transports adaptés.**
 - **Le logement, face aux tensions persistantes sur l'accès à un habitat digne et abordable.**
 - **La santé et la sécurité, enjeux cruciaux pour garantir la qualité de vie des habitants.**
 - **La politique de la ville, essentielle pour réduire les inégalités territoriales.**

Ces débats ont également permis de mettre en lumière les défis des transitions écologique et énergétique, et les solutions innovantes portées par les collectivités.

En clôture, Johanna Rolland a rappelé l'importance d'une République de la proximité, fondée sur un partenariat équilibré entre l'État et les collectivités. Elle a appelé à des engagements concrets et durables pour accompagner les territoires dans leurs projets.

Catherine Vautrin a réaffirmé sa volonté de construire des solutions avec les élus locaux, mentionnant notamment des contrats pluriannuels urbain-rural et une décentralisation concertée.



Relations avec les Parlementaires



Malgré un contexte institutionnel inédit, marqué par la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin mais également par les démissions et la censure gouvernementale, qui ont fortement perturbé les travaux législatifs, France urbaine a poursuivi et confirmé sa stratégie d'influence auprès des députés et des sénateurs pour défendre et représenter les territoires urbains.

En 2024, l'association a été particulièrement mobilisée sur les textes budgétaires, de manière proactive et en s'appuyant sur deux objectifs :

Diffuser le plus en amont possible nos positions dans les débats parlementaires :

Sans attendre de connaître les mesures prévues dans le Projet de loi de finances pour 2025, France urbaine a adressé en amont aux parlementaires des propositions pouvant faire l'objet d'amendements et traduisant les priorités des territoires de nos membres dans une optique de consolidation de leur capacité d'autofinancement, à savoir :

- lutter contre la crise du logement en faisant évoluer la fiscalité de la sous-occupation ;
- adapter la fiscalité locale au ZAN ;
- sécuriser la DGF des EPCI ;
- adapter la fiscalité locale aux nouveaux modes de consommation ;
- développer les mobilités durables en consolidant les ressources des autorités organisatrices de la mobilité ;
- préserver les projets éducatifs locaux en pérennisant le fonds périscolaire (FSDAP).

Ces propositions ont notamment donné lieu à plusieurs échanges avec des parlementaires.

Davantage investir les champs de la santé et des solidarités

Ces dernières années, plusieurs mesures comprises dans le projet de loi de finances, mais également dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale sont venues impacter les politiques locales dans ces domaines. France urbaine a ainsi investi ces deux véhicules législatifs pour notamment porter :

- l'adaptation du modèle économique des centres de santé aux sujétions de service public ;
- le soutien des villes délégataires en santé scolaire ;
- la garantie d'un environnement favorable à la santé.

Par ailleurs, France urbaine a poursuivi le travail engagé avec les membres du groupe de parlementaires associés qu'elle a réuni à deux reprises.

Les textes législatifs sur lesquels s'est investie France urbaine :

- Loi d'orientation pour la souveraineté en matière agricole et le renouvellement des générations
- Loi visant à l'accélération et à la simplification de la rénovation de l'habitat dégradé et des grandes opérations d'aménagement
- Loi visant à renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme à l'échelle locale
- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025
- Projet de loi de finances pour 2025
- Projet de loi relatif au développement de l'offre de logements abordables
- Projet de loi simplification de la vie économique
- Proposition de loi encadrant l'intervention des cabinets de conseil privés dans les politiques publiques
- Proposition de loi portant création d'un statut de l' élu local
- Proposition de loi visant à protéger la population des risques liés aux substances per- et polyfluoroalkylées
- Proposition de loi visant à sortir la France du piège du narcotrafic

Le bilan des auditions auxquelles a participé France urbaine

a) L'Assemblée Nationale

SUJET	ORGANISATEURS
Projet de loi relatif à l'accélération et à la simplification de la rénovation de l'habitat dégradé et des grandes opérations d'aménagement	Rapporteurs / commission des Affaires économiques
Proposition de loi, adoptée par le Sénat, encadrant l'intervention des cabinets de conseil privés dans les politiques publiques	Rapporteurs / commission des Lois
Proposition de loi visant à reconnaître les métiers de la médiation sociale	Rapporteur / commission des Affaires sociales
Enseignement supérieur privé à but lucratif	Mission d'information / commission des Affaires culturelles et de l'éducation
Modèle économique des crèches et sur la qualité de l'accueil des jeunes enfants au sein de leurs établissements	Commission d'enquête
Dysfonctionnements dans la gestion des impôts locaux et leurs conséquences	Mission d'information / commission des Finances
Réalité des financements publics dans les territoires fragiles	Mission d'information / commission des finances
Rôle de la médecine scolaire dans la lutte contre le harcèlement	Mission flash / commission des affaires culturelles et de l'éducation
Projet de loi de finances pour 2025 / avis budgétaire programme 134 « Développement des entreprises et régulations »	Rapporteur / commission des Affaires économiques

SUJET	ORGANISATEURS
Projet de loi de finances pour 2025 / mission "Relations avec les collectivités territoriales"	Rapporteurs / commission des finances
Projet de loi de finances pour 2025	Rapporteuse de la mission mission "Jeunesse et vie associative" / commission des affaires culturelles et de l'éducation
Projet de loi de finances pour 2025	Rapporteurs de la mission "Relations avec les collectivités territoriales" / commission des lois
Projet de loi de finances pour 2025	Rapporteuse de la mission "Ecologie, développement et mobilités durables" / commission des finances
Projet de loi de finances pour 2025	Rapporteur des crédits "Sport" / commission des affaires culturelles et de l'éducation
Projet de loi de finances pour 2025 et le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 / mesures impactants les collectivités locales	Mission d'information / Délégation aux collectivités territoriales

b) Au Sénat

SUJET	ORGANISATEURS
Impact du narcotrafic en France et les mesures à prendre pour y remédier	Commission d'enquête
Projet de loi relatif à l'accélération et à la simplification de la rénovation de l'habitat dégradé et des grandes opérations d'aménagement	Rapporteuse / commission des Affaires économiques
Proposition de loi portant création d'un statut de l'élu local	Rapporteurs / commission des Lois
Problèmes assurantiels des collectivités territoriales	Mission d'information / commission des Finances
Crise du logement	Mission d'information / commission des Affaires économiques
Zéro artificialisation nette	Groupe de suivi
Paupérisation des copropriétés immobilières	Commission d'enquête
Financement du "zéro artificialisation nette"	Mission d'information / commission des finances
Proposition de loi visant à remédier aux déséquilibres du marché locatif en zone tendue	Rapporteur / commission des Affaires économiques
Proposition de loi encadrant l'intervention des cabinets de conseil privés dans les politiques publiques	Rapporteur / commission des lois
Les collaborateurs de cabinet en collectivités territoriales	Rapporteurs / délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation
Femmes dans la rue	Délégation aux droits des femmes
Evaluation des dispositions Création de la loi LCAP	Mission d'information / commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport

SUJET	ORGANISATEURS
Adaptation des communes et intercommunalités au vieillissement de la population	Rapporteurs / délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation
Projet de loi de finances pour 2025	Rapporteur de la mission "Cohésion des territoires" / Politique de la ville
Etude d'options sur le transfert de la compétence « santé scolaire »	Délégation aux collectivités territoriales
Projet de loi de finances pour 2025	Rapporteurs de la mission "Relations avec les collectivités territoriales" / commission des lois
Projet de loi de finances pour 2025	Rapporteur des crédits "Transports routiers" / Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable
Projet de loi de finances pour 2025	Rapporteur des crédits "Sport" / commission de la culture, de l'éducation et de la communication
Projet de loi de finances pour 2025	Rapporteuse des crédits "Création" et "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" / commission de la culture, de l'éducation et de la communication
Ingénierie en matière de développement économique dans les territoires	Mission d'information / Délégation aux collectivités territoriales
Proposition de loi visant à sortir la France du piège du narcotrafic	Rapporteurs / commission des lois

Les interventions des parlementaires dans les commissions thématiques de France urbaine :

Commission	Sujet	Intervenant(s)	Chambre
Finances	Finances des collectivités territoriales	Jean-François Husson, Rapporteur général du budget	Sénat
Aménagement / Logement	Meublés de tourisme	Inaki Echaniz	Assemblée nationale
Education	Mixité scolaire	Colombe Brossel	Sénat
Tourisme / Finances	Meublés de tourisme	Inaki Echaniz	Assemblée nationale



JOHANNA ROLLAND
PRÉSIDENTE
maire de Nantes,
présidente de Nantes
Métropole



JEAN-LUC MOUDENC
1ER VICE-PRÉSIDENT



ÉRIC PIOLLE
2E VICE-PRÉSIDENT
maire de Grenoble



NATHALIE APPÉRÉ
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
maire de Rennes,
présidente de Rennes
Métropole



FRANÇOIS DE MAIZIÈRES
TRÉSORIER
maire de Versailles, président
de la communauté
d'agglomération Versailles
Grand Parc

Le Conseil d'administration élit, à la majorité simple des membres présents ou représentés, un Bureau de 18 membres sur liste bloquée.

Ce Bureau est composé de 6 représentants des maires de grandes villes, 6 représentants des présidents de métropoles et collectivités à statut particulier, ainsi que 6 représentants des présidents de Communautés d'agglomération, Communautés urbaines et EPT.

Tous les maires et présidents membres de France urbaine siègent au Conseil d'administration.

Vice-présidents



BENOÎT ARRIVÉ
maire de Cherbourg
en-Cotentin



CHRISTOPHE BÉCHU
maire d'Angers et
président d'Angers
Loire Métropole



MICHEL BISSON
président de Grand
Paris Sud



CHRISTIAN ESTROSI
maire de Nice, et
président de la
Métropole Nice Côte
d'Azur



ANNE HIDALGO
maire de Paris



JEAN-PAUL JEANDON
président de Cergy-
Pontoise



MATHIEU KLEIN,
maire de Nancy, et
président de la
Métropole du Grand
Nancy



FRÉDÉRIC LETURQUE
président du Grand
Arras



GEORGES MOTHRON
maire d'Argenteuil



PATRICK OLLIER
président de la
Métropole du Grand
Paris



ARNAUD ROBINET
maire de Reims, et
président de la
communauté urbaine
du Grand Reims



ANNE VIGNOT
maire de Besançon,
présidente de Grand
Besançon Métropole

Les commissions

Commission « Alliance des territoires »

Frédérique Bonnard Le Floc'h, vice-présidente de Brest Métropole et Louis Nègre, président délégué de la Métropole Nice Côte d'Azur

Commission « Aménagement urbain, logement et habitat indigne »

En cours

Commission « Culture »

Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand, président de Clermont Auvergne Métropole et François de Mazières, maire de Versailles

Commission « Economie circulaire et ESS »

Emeline Baume, 1ère vice-présidente de la Métropole de Lyon et Frédéric Minard, 1er adjoint au maire de Roubaix et conseiller métropolitain de la Métropole européenne de Lille.

Vice-président : Jean-Patrick Masson, conseiller municipal de la Ville de Dijon et vice-président de Dijon Métropole

Commission « Economie des Territoires »

Michèle Lutz, maire de Mulhouse et Anne Vignot, maire de Besançon, présidente de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

Commission « Education, jeunesse et petite enfance »

Amandine François-Goguillon, adjointe au maire de Caen et Pierre Hugué, adjoint au maire de Marseille

Vice-président : Claire Chagnaud-Forain, adjointe au maire de Versailles

Commission « Numérique et innovation »

Bertrand Serp, adjoint au Maire de Toulouse, vice-président de Toulouse Métropole et Francky Trichet, adjoint au maire de Nantes, vice-président de Nantes Métropole

Commission « Politique de la ville et cohésion sociale »

Michel Bisson, président de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud et Frédéric Leturque, président de la Communauté urbaine d'Arras

Commission « Santé »

Grégory Doucet, maire de Lyon, et Emile-Roger Lombertie, maire de Limoges

Commission « Sécurité et tranquillité publique »

David Marti, président de la Communauté urbaine du Creusot-Montceau, Emilion Esnault, adjoint au maire de Toulouse

Vice-président : Joaquim Pueyo, maire d'Alençon, président de la communauté urbaine d'Alençon

Commission « Solidarités, lutte contre les inégalités et la pauvreté »

Mathieu Klein, maire de Nancy, président de la Métropole du Grand Nancy et Florence Thibaudeau-Rainot, adjointe au maire du Havre

Commission « Sport »

Roselyne Bienvenu, vice-présidente d'Angers Loire Métropole et Pierre Rabadan, adjoint à la maire de Paris

Vice-présidents : Raphaël Blanchard, adjoint au Maire de Reims et Anne-Marie Heugas, conseillère municipale de Montreuil

Commission « Stratégies alimentaires territoriales »

Christian Grancher, vice-président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, et Audrey Pulvar, adjointe à la maire de Paris

Commission « Tourisme »

Jean-Luc Bohl, vice-président de Metz Métropole et Cécile Helle, maire d'Avignon

Commission « Politique de la ville et cohésion sociale »

Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen et président de la Métropole Rouen Normandie et Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole

Vice-présidentes : Audrey Linkenheld, 1ère adjointe à la maire de Lille et vice-présidente de la Métropole européenne de Lille et Sandy Vétillart, adjointe au maire de Boulogne-Billancourt et conseillère territoriale de Grand Paris Seine Ouest

Commission « Transports et mobilités »

Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole et François Grosdidier, maire de Metz, président de l'Eurométropole de Metz

2024 : les combats médiatisés de France urbaine

1. Congé maternité : une avancée pour les droits des élues

En mars 2024, Léonore Moncond'huy, maire de Poitiers, prend un congé maternité de deux mois. Ce cas, inédit à ce niveau de responsabilité, met en lumière un vide juridique sur la rémunération des élues en congé et les conditions de leur remplacement.

France urbaine se mobilise pour faire adopter des amendements correctifs dans la proposition de loi sur le statut de l'élu local (Sénat, mars 2024) : indemnité différentielle, clarification de l'intérim, égalité d'accès aux fonctions.

Les retombées médiatiques

Presse nationale : Le Figaro, Libération, Le Monde, Télérama, L'Obs

Médias audiovisuels : France Inter, France Culture, BFMTV

Couverture institutionnelle : Banque des territoires, Acteurs publics, La Gazette des communes

Écho militant : nombreuses reprises sur les réseaux sociaux et dans les cercles féministes, élus locaux, associations d'élus.



2. AOTES - Une nouvelle gouvernance territoriale pour la transition écologique

France urbaine propose en avril 2024, via une tribune publiée dans La Tribune, la création d'une Autorité Organisatrice de la Transition Écologique (AOTES), calquée sur le modèle des AOM, pour renforcer l'organisation locale de la transition écologique.

Cette AOTES regrouperait les compétences de planification, de financement et de coordination en matière de logement, mobilité, alimentation, santé environnementale, dans une logique de responsabilité partagée entre l'État et les intercommunalités.

Les retombées médiatiques

Tribune du Bureau exécutif publiée dans : La Tribune (avril 2024)

Couverture spécialisée : La Gazette des communes, Acteurs publics, Contexte, Banque des territoires

Valorisation dans les réseaux : Cités Unies France, réseaux d'agglomérations et métropoles

Écho académique et think tanks : I4CE, Terra Nova, France Stratégie

Cette proposition est régulièrement citée comme levier de réforme de la gouvernance climat dans les débats sur la planification écologique.

3. Projet de loi de finances 2025 : défendre les grandes villes face au prélèvement

France urbaine mène un fort plaidoyer contre l'article 64 du PLF 2025 qui prévoyait un prélèvement de 3 milliards d'euros sur les collectivités dépassant 40 M€ de budget.

À l'issue des négociations parlementaires, l'association obtient :

- une réduction de l'effort demandé,
- un abandon du critère de taille unique,
- une prise en compte plus équitable des situations locales.

Les retombées médiatiques

Presse spécialisée : Banque des territoires, Acteurs publics, La Gazette

Échos au Sénat et à l'Assemblée nationale dans les débats parlementaires

Relais politiques : plusieurs sénateurs et députés reprennent les arguments de France urbaine

Visibilité dans les réseaux d'élus : AMF, Intercommunalités de France, France Stratégie

Une victoire stratégique qui illustre la capacité de France urbaine à peser sur l'élaboration budgétaire nationale.

5. Plaidoyer pour les élections européennes : défendre la voix des villes

À l'approche du scrutin européen de juin 2024, France urbaine publie un plaidoyer politique pour renforcer la place des villes dans l'architecture de l'Union européenne : meilleure reconnaissance du fait urbain, accès direct aux fonds, articulation avec les réseaux européens.

Des rencontres ont eu lieu avec la Commission européenne, Eurocities, le CCRE et des eurodéputés pour porter ces priorités.

Les retombées médiatiques

Presse européenne et institutionnelle : Euractiv, Cités Unies France

Écho politique : soutien de plusieurs eurodéputés français et européens

Cette action a conforté le rôle de France urbaine comme porte-voix européen des grandes collectivités françaises.

6. Commande publique alimentaire : un plaidoyer européen pour libérer les leviers territoriaux

En février 2024, à Liège, France urbaine, en partenariat avec Agores, Eating City, Manger Demain (Wallonie), les villes de Bruxelles et Mouans-Sartoux, ainsi que le centre européen Lascaux, lance un plaidoyer international intitulé « Libérer la commande publique ». Objectif : permettre aux collectivités d'utiliser pleinement la commande publique comme levier de transition alimentaire durable.

Les retombées médiatiques

Couverture européenne : Politico Europe, Euractiv, Agra Europe

Presse spécialisée et institutionnelle : La Gazette des communes, Banque des territoires, Localtis

Échos dans les milieux agricoles et alimentaires : Réussir, Campagnes solidaires, **Alimentation Générale**

Visibilité dans les réseaux européens : ICLEI, Eurocities, Organic Cities

Reprise par des think tanks : Fondation Daniel et Nina Carasso, Institut Lascaux, IDDRI

Cette action a contribué à repositionner la commande publique alimentaire comme levier stratégique à la fois local, national et européen.



Des outils au service des adhérents



La communication est au cœur du fonctionnement de France urbaine et répond à trois axes principaux : l'expertise, la transparence et la proximité.

L'expertise est caractérisée par l'information et la valorisation des contenus de qualité, et l'expertise des élus, collectivités membres, conseillères et conseillers sur nos domaines d'actions. La transparence passe par l'inform

ation sur le rôle de France urbaine son fonctionnement et ses domaines d'actions.

Enfin, la proximité répond à la nécessité de créer du lien, sur la base d'un réseau d'élus et de collectivités adhérentes. Cela est mis en oeuvre par les conseillers dans l'animation de leurs commissions et groupes de travail ainsi que par la communication, dans l'échange au quotidien, et la remontée d'information.

Déclinés avec de nombreux outils, ces trois axes sont au service de la légitimité, de la visibilité de France urbaine mais aussi de l'accroissement du sentiment d'appartenance et de la mise en réseau avec les adhérents et les partenaires de travail.

Quelques chiffres clefs :

- 34 communiqués envoyés à la presse
- La lettre d'information, « L'hebdo » : 30 envois à près de 10 000 abonnés
- LinkedIn en quelques chiffres : + 2 789 nouveaux abonnés. Fin 2024, la page comptait 21 754 abonnés

Exemples de publications :

LE SOURCING ET LA RELATION ENTRE L'ACHETEUR PUBLIC ET LES FOURNISSEURS
PLATEFORME DE SANTÉ ET DE SOLIDARITÉ : HUIT PROPOSITIONS POUR UN SERVICE PUBLIC ACCESSIBLE ET UNIVERSEL
LE SPORT DANS LES GRANDES VILLES, AGGLOMÉRATIONS ET MÉTROPOLIS
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 ET 2023 : LES RÉALISATIONS DE FRANCE URBAINE
CONFÉRENCE SUR LES PERSPECTIVES SALARIALES DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le Réseau social professionnel (RSP)

Le RSP est accessible aux membres d'un ou plusieurs groupes de travail, qui peuvent :

- suivre toutes les actualités qui les intéressent,
- entrer en contact avec les autres membres collectivement ou individuellement,
- partager et avoir accès à des documents facilement, planifier une réunion et inviter des participants,
- réduire les échanges par mail, participer à des communautés.

France urbaine hebdo

Chaque semaine, une lettre d'information hebdomadaire est accessible à toutes et tous pour se tenir au courant de la vie quotidienne de l'Association et avoir des retours sur tous les rendez-vous et réunions de France urbaine : rendez-vous ministériels ou parlementaires, auditions de ses membres, commissions.

Les réseaux sociaux

Vous pouvez suivre toute l'actualité de l'Association sur les réseaux sociaux, en suivant La page LinkedIn, le compte X et la chaîne YouTube de France urbaine.

Une équipe *

Christophe Amoretti-Hannequin

Conseiller Finance responsable et achats

✉ c.amoretti-hannequin@franceurbaine.org

☎ 06 98 33 25 57

Philippe Angotti

Délégué adjoint Transition écologique et urbanisme

✉ p.angotti@franceurbaine.org

☎ 06 74 29 69 62

Baptiste Bossard

Conseiller Logement, politique de la ville et urbanisme

✉ b.bossard@franceurbaine.org

☎ 07 86 52 18 70

Delphine Bourdin

Conseillère Développement durable ESS et Europe

✉ d.bourdin@franceurbaine.org

☎ 06 37 74 63 89

Sarah Bou Sader

Conseillère Relations parlementaires

✉ s.bousader@franceurbaine.org

☎ 07 56 90 38 38

Régis Capo Chichi

Conseiller Santé environnementale, sport, tourisme, ESS et international

✉ r.capo-chichi@franceurbaine.org

☎ 06 40 86 45 38

Valérie Charbit

Assistante auprès de la direction

✉ v.charbit@franceurbaine.org

☎ 01 44 39 34 56

Etienne Chaufour

Directeur Ile-de-France, éducation, mobilités et solidarités

✉ e.chaufour@franceurbaine.org

☎ 06 89 99 68 24

Franck Claeys

Délégué adjoint

✉ f.claeys@franceurbaine.org

☎ 06 30 14 54 01

Louise Cornillère

Conseillère Finances publiques locales

✉ l.cornillere@franceurbaine.org

☎ 06 07 27 63 66

Maëva Fleytoux

Conseillère Transition écologique, eau, biodiversité

✉ m.fleytoux@franceurbaine.org

☎ 07 56 83 27 13

Nathalie Fragner

Secrétaire générale et Déléguée générale par intérim

✉ n.fragner@franceurbaine.org

Emmanuel Heyraud

Délégué général

Pierre Logette

Responsable de la communication et de la presse

✉ p.logette@franceurbaine.org

☎ 07 56 82 02 21

Nicolas Meyer

Chargé de communication (alternant)

✉ n.meyer@franceurbaine.org

☎ 06 15 58 72 79

Bastien Taloc

Conseiller Fonction publique territoriale et institutions

✉ b.taloc@franceurbaine.org

☎ 06 75 29 82 54

Marion Tanniou

Conseillère Solidarités et cohésion sociale

✉ m.tanniou@franceurbaine.org

☎ 06 74 08 17 24

Sébastien Tison

Conseiller Culture, numérique, participation citoyenne et sport

✉ s.tison@franceurbaine.org

☎ 07 72 29 38 01

Deborah Villette

Chargée de missions administratives et instances

✉ d.villette@franceurbaine.org

☎ 07 86 70 52 34

Les partenaires



Glossaire

AFD = Amende Forfaitaire Délictuelle
AFO = Association Française des Orchestres
AOH = Autorité Organisatrice de l'Habitat
ANCT = Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
ANRU = Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ANS = Agence Nationale du Sport
AOM = Autorité Organisatrice de la Mobilité
AOTES = Autorité Organisatrice de la Transition Écologique et Solidaire
ARS = Agence Régionale de Santé
CCAF / CAF = Caisse d'Allocations Familiales
CCAS = Centre Communal d'Action Sociale
CCRE = Conseil des Communes et Régions d'Europe
CET = Coordination des Employeurs Territoriaux
CNAF = Caisse Nationale d'Allocations Familiales
CNEC = Conseil National de l'Économie Circulaire
CNLE = Conseil National des Politiques de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion
COP = Conférence des Parties
CSP = Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale
DCE = Dossier de Consultation des Entreprises
DGF = Dotation Globale de Fonctionnement
DGFIP = Direction Générale des Finances Publiques
DHUP = Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages
DILoAP = Délégation interministérielle au logement des agents publics
DSP = Délégation de Service Public
EPCI = Établissement Public de Coopération Intercommunale
ESP = Enseignement Supérieur Privé
ESS = Économie Sociale et Solidaire
FEdePL = Fédération des Entreprises Publiques Locales
FNCS = Fédération Nationale des Centres de Santé
FSDAP = Fonds de soutien au développement des activités périscolaires
GRDF = Gaz Réseau Distribution France
I4CE = Institute for Climate Economics
ICC = Industries Culturelles et Créatives
ICLEI = International Council for Local Environmental Initiatives
IDDRI = Institut du Développement Durable et des Relations Internationales

INEC = Institut National de l'Économie Circulaire
IAG = Intelligence Artificielle Générative
IRIS = Institut de Relations Internationales et Stratégiques
LCAP = Loi relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine
MEAE = Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
OPC = Observatoire des Politiques Culturelles
PAT = Projet Alimentaire Territorial
PFAS = Substances per- et polyfluoroalkylées
PLF / PLF 2025 / PLF 2026 = Projet de Loi de Finances
PLFSS = Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale
PLU = Plan Local d'Urbanisme
PSC = Protection Sociale Complémentaire
REP = Responsabilité Élargie du Producteur
RSP = Réseau Social Professionnel
SCIC = Société Coopérative d'Intérêt Collectif
SDAP = Schéma Directeur d'Aménagement et de Protection
SG-CIPDR = Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation
SGPE = Secrétariat Général à la Planification Écologique
SERM = Services Express Régionaux Métropolitains
SMA = Syndicat des Musiques Actuelles
SMACL = Société Mutuelle d'Assurance des Collectivités Locales
SRADDET = Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
TES = Territoires d'Événements Sportifs
TIG = Travail d'Intérêt Général
ZAN = Zéro Artificialisation Nette
ZFE = Zone à Faibles Émissions

Directrice de la publication : Nathalie Fragner

Rédaction : l'équipe de France urbaine

Graphisme : Julie Jollivet

Crédits photo : Adobe Stock et France urbaine , Unspalsh, Pixabay



FRANCE URBAINE
22-28 rue Joubert, 75009 Paris
Tél. : 01 44 39 34 56
franceurbaine.org

